

## COMITÉ D'ÉTUDE DES PLAINTES EN MATIÈRE DE HARCÈLEMENT SEXUEL ET SEXISTE

En ce qui a trait à la **composition et au mandat du Comité**, voir à partir de l'article 11.6 de la Politique : [http://www.umoncton.ca/repertoire/1er\\_cycle/politique\\_harcelement.htm](http://www.umoncton.ca/repertoire/1er_cycle/politique_harcelement.htm) )